



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Genève, 23-27 mars 2024

FYP/148/A.1-rev  
29 février 2024

## Forum des jeunes parlementaires

### Ordre du jour provisoire

Dimanche 24 mars 2024, 14 h 30-17 h 30  
Salles plénières B et C, niveau 0, CICG

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**2. Remarques liminaires**

**3. Dernières informations en matière de participation des jeunes**

Le Forum fera le point sur les évolutions récentes en matière de participation des jeunes dans les parlements. Les jeunes parlementaires réfléchiront aux succès et aux défis actuels, tireront des conclusions et formuleront des recommandations. Ils seront informés des activités récentes et à venir de l'UIP en faveur de la participation des jeunes.

**4. Contribution aux travaux de la 148<sup>e</sup> Assemblée**

Conformément à l'objectif du Forum d'intégrer les perspectives des jeunes dans le travail et les décisions de l'Assemblée, les membres du Forum échangeront des points de vue axés sur les jeunes sur :

- le thème du débat général de la 148<sup>e</sup> Assemblée, à savoir *Diplomatie parlementaire : tisser des liens pour promouvoir la paix et la compréhension* ;
- les projets de résolution en cours d'examen à la 148<sup>e</sup> Assemblée, intitulés *L'impact social et humanitaire des systèmes d'armes autonomes et de l'intelligence artificielle*, qui sera examiné par la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale, et *Partenariats pour l'action climatique : promouvoir l'accès à une énergie verte abordable et encourager l'innovation, la responsabilité et l'équité*, qui sera examiné par la Commission permanente du développement durable.

**5. Séance de questions-réponses sur la mise en œuvre des campagnes *Oui à plus de jeunes au parlement !* et *Not Too Young to Run (Pas trop jeune pour se présenter aux élections)***

La campagne *Oui à plus de jeunes au parlement !* invite les parlementaires et d'autres acteurs à prendre un ou plusieurs des six engagements considérés par les jeunes parlementaires comme étant les plus efficaces pour renforcer la participation des jeunes aux travaux du parlement. Le Forum des jeunes parlementaires organise une série de séances pour approfondir chacun des six engagements de la campagne afin d'apprendre les uns des autres et d'agir en faveur de la participation des jeunes. Lors des dernières Assemblées, le Forum s'est concentré sur l'engagement n° 3 de la campagne relatif au soutien des canaux de jeunes au parlement, sur l'engagement n° 1 relatif à la promotion des quotas de jeunes et sur l'engagement n° 5 relatif au mentorat des jeunes aspirant à un mandat parlementaire. Lors de cette Assemblée, le Forum organisera une séance de questions-réponses sur l'engagement n° 2 de la campagne relatif à l'alignement de l'âge pour briguer un mandat parlementaire sur celui de la majorité électorale.

F

#IPU148

Comme indiqué dans l'[édition 2023 du Rapport sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux](#), 70 % des chambres parlementaires imposent un "délai d'attente" entre l'âge du vote et l'âge d'éligibilité, ce délai étant en moyenne de 3,4 ans pour les chambres basses et de plus de 10 ans pour les chambres hautes. Ce délai d'attente est non seulement discriminatoire à l'égard des jeunes en âge de voter qui souhaitent exercer une fonction publique, mais des études montrent qu'il contribue également à une plus faible représentation des jeunes d'une manière générale.

La campagne *Oui à plus de jeunes au parlement !* de l'UIP, ainsi que la campagne conjointe de l'ONU, de l'UIP et des organisations de la société civile intitulée *Not Too Young to Run (Pas trop jeune pour se présenter aux élections)*, inspirée du mouvement du même nom au Nigéria, ont été créées pour faire connaître ce décalage et inciter à agir pour l'éliminer.

Cette séance de questions-réponses sera l'occasion pour les jeunes parlementaires de discuter des bonnes pratiques et des défis liés à l'abaissement de l'âge d'éligibilité pour exercer un mandat. Elle leur permettra d'apprendre les uns des autres et de motiver les jeunes parlementaires à agir dans leur propre pays.

M. Felipe Paullier, Sous-Secrétaire général aux affaires de la jeunesse, participera à cette séance en tant qu'invité spécial. Il informera les jeunes parlementaires sur son mandat et sur la campagne mondiale *Not Too Young to Run*.

Les jeunes parlementaires sont invités à préparer une intervention (de trois minutes maximum) visant à faire part de leur expérience sur une ou plusieurs des questions suivantes :

- L'âge d'éligibilité aux élections a-t-il été abaissé ces dernières années dans votre pays ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à ce changement ? Quels enseignements ou bonnes pratiques pouvez-vous partager pour inspirer d'autres personnes ?
- Des mesures ont-elles été prises pour abaisser l'âge d'éligibilité dans votre pays ? Quels sont les défis que vous avez rencontrés à cet égard ? Comment l'UIP ou des parlements et d'autres jeunes parlementaires peuvent-ils soutenir ces efforts ?
- Dans les pays où l'âge d'éligibilité a été récemment abaissé, quel a été l'impact de ce changement ? Par exemple en termes de nombre de candidats et de parlementaires élus par la suite, et en termes d'engagement des jeunes en politique d'une manière générale.
- Comment les jeunes parlementaires peuvent-ils mobiliser le soutien des différentes générations et des différents partis pour ouvrir la voie à l'abaissement de l'âge d'éligibilité ?

## **6. Préparatifs de la 149<sup>e</sup> Assemblée (octobre 2024)**

Comme de coutume, le Forum se préparera à la 149<sup>e</sup> Assemblée en débattant du point de vue des jeunes de la prochaine résolution à l'ordre du jour de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme : *L'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit*. Les membres du Forum seront invités à approuver la nomination d'un rapporteur désigné par le Conseil du Forum des jeunes parlementaires pour fournir un rapport de synthèse sur le point de vue des jeunes sur ce sujet à la Commission permanente concernée.

## **7. Divers**